

	Rapport Externe Jury CAFIPEMF Session 2018	Destinataires : <i>Candidats CAFIPEMF</i>
	<i>Ce rapport établi avec la participation des différents membres des commissions a pour objectifs :</i> - de faire le bilan des épreuves déroulées ; - de clarifier les attentes et les exigences de cet examen ; - de formuler des conseils pour les futurs candidats et d'éclairer ceux qui ont été ajournés.	

Le Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Instituteur ou de Professeur des Ecoles Maître Formateur

Textes de référence :

Bulletin Officiel de l'Education Nationale n°30 du 23 juillet 2015

(arrêté du 20/07/15 et circulaire 2015-109 du 21/07/15)

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=32781

Référentiel de compétences professionnelles du formateur de personnels enseignants et éducatifs :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/30/30/3/perso4093_annexe1_452303.pdf

L'admissibilité

Pour cette épreuve, les attendus institutionnels demeurent centrés à la fois sur une réflexion didactique et pédagogique, en corrélation avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, aux programmes d'enseignement, et sur la capacité à :

- analyser ses propres pratiques ;
- s'adapter à des contextes scolaires et éducatifs variés et à une diversité de publics ;
- s'impliquer dans des projets éducatifs à l'échelle de l'école, de la circonscription, des réseaux Eclaire ;
- mener un dialogue professionnel constructif ;
- formuler des conseils opérationnels et suggérer des pistes d'approfondissement ancrées dans une problématique professionnelle ;
- mettre en œuvre des actions de formation ou d'animation pédagogique diversifiées et constructives.

« L'entretien avec le jury a pour objet d'apprécier la motivation du candidat à devenir formateur, son expertise professionnelle, sa réflexion didactique, pédagogique et éducative, sa capacité à communiquer avec d'autres professionnels de l'enseignement et de la formation. Il vise à évaluer la capacité d'analyse du candidat sur ses propres pratiques. Il permet également d'apprécier son investissement dans le projet d'école ainsi que sa connaissance de l'environnement social et culturel de l'école.

Résultats Admissibilité juin 2018

Option	Inscrits	Admissibles	Refusés	Taux de réussite
Education physique et sportive	3	2	1	66.66%
Enseignement en maternelle	3	2	1	66.66%
Enseignement et numérique	1	1	–	100%
Langues vivantes étrangères	2	2	–	100%
Généraliste	31	20	11	64.51%
Total	40	27	13	

Rapport d'activité

Les rapports d'activité remis par les candidats, dans la grande majorité des cas, respectaient le format et les contraintes rédactionnelles énoncés dans le texte de référence.

Le jury a particulièrement apprécié les présentations illustrant une réelle capacité à prendre de la hauteur au regard de l'expérience professionnelle, grâce à une problématisation du parcours au travers des compétences du formateur. A été appréciée également, une rédaction synthétique mettant clairement en avant les expériences du candidat.

Les meilleures présentations sont celles qui ont pu exposer un état réflexif : l'analyse des activités présentées doit faire la démonstration que le candidat est capable de se poser des questions sur les fondamentaux de la pédagogie en envisageant la transposition éventuelle en situation de formation.

Dans l'ensemble, les dossiers étaient très complets et donnaient un aperçu clair des activités de l'enseignant. Il manquait, pour certains d'entre eux qui restaient dans le descriptif, une mise en relation entre ces activités et les compétences de formateur attendues, une perspective éclairante des points forts apportés par l'expérience professionnelle au regard des missions de formation. Si certaines annexes précises faisaient état d'un travail déjà tourné vers la formation, la mise en perspective demandait parfois à être prolongée.

Le jury a essentiellement apprécié les candidats capables :

- D'analyser les annexes présentées et en faire le bilan au travers d'observations portant sur les élèves ;
- De montrer une capacité à se projeter vers des contextes scolaires et éducatifs variés, vers une diversité de publics, et une implication dans des projets éducatifs à l'échelle de l'école, de la circonscription, du réseau ECLORE ;
- De justifier leurs choix pédagogiques, leur démarche, leurs projets et conduite de classe (maîtrise des contenus, diversité des supports, maîtrise d'approches pédagogiques diverses, obstacles clairement identifiés, différenciation pédagogique envisagée – droit à l'erreur, place de chacun dans le groupe-classe, mise en activité de tous les élèves, adaptation de l'enseignant aux réactions, aux réponses des enfants, à l'établissement de relations élèves-élèves...).

Si le rapport d'activité n'est pas noté, il est attendu du candidat qu'il y apporte le plus grand soin et une attention particulière : la qualité rédactionnelle (syntaxe et orthographe), la lisibilité et la clarté doivent être assurées. Sur le plan de la forme, il faut veiller à la pagination.

Une attention doit être portée au nombre d'annexes présentées et à leur opportunité. Des lacunes ont été remarquées dans les domaines des références théoriques, de la recherche et de l'innovation pédagogique.

D'autres rapports détaillent le parcours du candidat sans lien direct avec la formation et les attentes de l'examen, et sans suffisamment se projeter dans l'acte de formation ou percevoir en quoi les choix effectués peuvent servir à des évolutions de pratique.

Il est rappelé que les documents produits composent un outil professionnel de dialogue. Le jury insiste sur le fait que les choix et orientations pédagogiques ne peuvent se faire qu'en prenant appui sur des connaissances didactiques solides et variées, des références précises et des connaissances sur les apports de la recherche.

Entretien

Le jury a apprécié le choix fait par certains candidats de mettre en valeur quelques points saillants, significatifs mais peu développés dans le dossier quand cela permettait à ces candidats de préciser leur capacité à se démarquer de leur pratique professionnelle pour assurer des missions de formation.

Si la motivation du candidat s'est majoritairement exprimée, celui-ci ne parvient pas toujours à expliciter ce qui, dans sa pratique, pouvait assurer la réussite des élèves, ou bien encore la problématisation en lien avec la question posée. Le jury a pu noter aussi, chez certains candidats, une certitude dans leur propre pratique sans pour autant en démontrer l'efficacité.

Le jury attend des candidats une réflexion, chez les candidats, sur le rôle et les missions de formateur afin d'évaluer l'intérêt pour la formation et la capacité à communiquer avec l'ensemble des partenaires de la communauté éducative.

Le jury a clairement privilégié les candidats qui avaient réfléchi aux finalités du métier de formateur.

Recommandations du jury pour l'épreuve d'admissibilité :

Le candidat doit veiller à :

- respecter les codes de présentation (qualité de rédaction, mise en forme, syntaxe et orthographe) ;
- être authentique ;
- faire preuve de sincérité dans les réponses ;
- bien écouter les questions et prendre le temps de la réflexion pour y répondre avec simplicité ;
- ne pas chercher à plaire en acceptant systématiquement ou passivement le point de vue de celui qui parle ;
- ne pas défendre, a contrario, à tout prix son point de vue en s'arc-boutant sur sa pratique ;
- argumenter avec conviction, instaurer un dialogue simple et authentique avec le jury ;
- s'efforcer d'élargir, au-delà de son expérience de classe, sa vision des différents contextes de classe possibles ;
- appuyer son propos sur la lecture de quelques ouvrages pédagogiques ou didactiques de référence ;

- connaître l'actualité pédagogique ;
- mieux articuler l'expérience professionnelle et la formation ;
- développer une réflexion didactique et pédagogique qui s'inscrit dans la polyvalence de la fonction de formateur, et qui dépasse la seule maîtrise didactique attendue dans l'option présentée ;
- Se projeter sur la posture de formateur.

Résultats admission juin 2018

Option	Inscrits	Admis	Refusés	Taux de réussite
Education physique et sportive	2	2	–	100%
Enseignement en maternelle	6	3	3	50%
Enseignement et numérique	3	2	1	66.66%
Langues vivantes étrangères	1	–	1	–
Généraliste	18	10	8	55.55%
Total	30	17	13	

Analyse de séance

« L'épreuve comprend la conduite d'un entretien de formation après observation d'une séance d'enseignement et un entretien entre le candidat et les deux examinateurs qualifiés.

1re phase : observation d'une séance d'enseignement.

À l'issue de l'observation, le candidat dispose de 15 minutes pour préparer son entretien de formation.

Cette première phase de l'épreuve vise à évaluer la capacité du candidat à :

- mener un dialogue professionnel constructif en prenant appui sur les points forts et les marges de progrès du stagiaire, de l'étudiant ou du professeur débutant ;
- ordonner et hiérarchiser ses remarques ;
- formuler des conseils pertinents et opérationnels au regard de la situation observée et s'assurer de leur compréhension ;
- proposer des pistes de réflexion et des prolongements possibles.

2e phase : entretien avec les deux examinateurs qualifiés

L'entretien vise à évaluer la capacité du candidat à présenter une analyse distanciée de son entretien avec le stagiaire, l'étudiant ou le professeur débutant, à justifier les choix opérés, à entendre et intégrer les remarques des examinateurs. »

Epreuve de pratique professionnelle : analyse de séance

Le jury a estimé les entretiens professionnels menés sous la forme d'un échange constructif. Pour certains candidats, établir un échange avec le stagiaire reste quelque chose de laborieux. Les conseils sont parfois peu précis et ne permettent pas d'outiller le stagiaire de manière cohérente.

On notera que l'ensemble des candidats s'est montré courtois avec les stagiaires.

Quelques conseils :

- avoir une réelle connaissance des programmes de l'école primaire (tous les cycles) et de l'actualité pédagogique ;
- privilégier les questions ouvertes permettant à l'enseignant une analyse réflexive de sa pratique ;
- appuyer et valoriser les points positifs ainsi que les marges de progression des stagiaires ;
- l'activité et les productions des élèves sont un levier primordial pour la prise de conscience par le professeur stagiaire de ses propres qualités ou de ses carences ;
- interroger le professeur stagiaire sur ses choix pour les analyser (avec lui) au regard des réussites et des difficultés rencontrées par les élèves ;
- souligner un point fort sur lequel le stagiaire pourra prendre appui pour s'améliorer ;
- ne pas laisser le stagiaire monopoliser la parole mais savoir la lui donner et la lui reprendre ;
- formuler ses critiques et apporter des réponses concrètes, justifiées et argumentées ;
- dans le cadre d'un CAFIPEMF spécialisé, il est nécessaire que les candidats s'informent, maîtrisent et mettent en avant les éléments scientifiques de la spécialité à laquelle ils aspirent et leurs transpositions pédagogiques.

Epreuve de pratique professionnelle : animation d'une action de formation

« L'épreuve comprend l'animation d'une action de formation suivie d'un entretien avec les examinateurs qualifiés.

1re phase : animation d'une action de formation

Cette animation se déroule auprès d'un groupe d'enseignants en formation initiale ou en formation continue.

Le candidat propose une action de formation dans le champ disciplinaire ou dans le domaine d'activité de son choix.

Pour le CAFIPEMF option langues vivantes étrangères, la langue choisie doit être une des langues prévues dans les programmes et enseignées dans les écoles de l'académie dans laquelle le candidat présente le CAFIPEMF.

2e phase : entretien avec les examinateurs

L'entretien avec les examinateurs suit immédiatement l'animation de l'action de formation. Il vise à évaluer la capacité du candidat à concevoir, organiser et animer une action de formation ancrée dans une problématique professionnelle. A ce titre, le jury apprécie sa capacité à :

- inscrire celle-ci dans le cadre des programmes d'enseignement, du socle commun et des attendus institutionnels liés au contexte d'exercice ;
- proposer des outils, des démarches et des supports didactiques et pédagogiques de qualité et utiles ;
- mettre en œuvre des techniques d'animation diversifiées permettant la participation active de tous ;
- animer, réguler et recentrer les échanges en permettant la circulation de la parole de manière à faire avancer le traitement de la problématique travaillée ;
- proposer des prolongements possibles. »

L'action de formation suppose des préalables relatifs à la compréhension du contexte général de la formation : qui sont les stagiaires ? Dans quelle cohérence formative s'insère l'animation ? Quels sont les objectifs de formation attendus ? Il est, par ailleurs, nécessaire de cerner les enjeux pédagogiques et didactiques de l'animation. Enfin, la conception même doit prévoir une organisation

chronologique structurée qui alterne différentes modalités d'implication du public concerné.

Durant le temps de formation, il reste indispensable de poser clairement la problématique de la formation et d'informer les stagiaires des objectifs de celle-ci. Les candidats sont invités à expliciter, avec clarté, les concepts et méthodologies exposés, de veiller à l'équilibre des échanges et à la prise en compte de la parole des stagiaires.

Si le candidat cite des auteurs ou des chercheurs en didactique, il doit être en mesure de répondre à des questions précises concernant les travaux auxquels il fait référence.

En conclusion de l'animation, le retour aux objectifs prévus reste incontournable, tout comme la synthèse des réflexions dans un but d'évaluation de l'action menée.

Quelques conseils :

Au-delà des principes déjà invoqués :

- envisager un dispositif de formation adapté (au public, au temps imparti) ;
- organiser matériellement l'action de formation ;
- préciser les enjeux, la problématique et les objectifs de la formation ;
- prévoir un temps de synthèse, penser à l'évaluation du dispositif, proposer des prolongements.

Le mémoire professionnel

« Le mémoire professionnel, de 20 à 30 pages hors annexes, est un travail de réflexion personnelle portant sur une problématique professionnelle d'accompagnement ou de formation. Il consiste en une étude de situation centrée sur une question professionnelle articulant savoirs et expériences. Il implique un engagement personnel du candidat pour réfléchir à sa pratique et l'améliorer.

Destiné à renseigner le jury sur les capacités du candidat à observer, s'informer, analyser sa pratique pour l'affermir, le mémoire constitue également un élément essentiel de la formation du candidat et de son développement professionnel. Il vise à évaluer sa capacité à :

- *établir une problématique fondée sur un questionnement professionnel en relation avec une situation d'accompagnement ou de formation ;*
- *articuler des compétences en didactique disciplinaire et en didactique professionnelle ;*
- *formuler des objectifs spécifiques pour traiter un problème, élaborer des hypothèses opérationnelles ;*
- *mettre en œuvre une démarche d'expérimentation s'appuyant sur une méthodologie rigoureuse, outillée par la recherche (observation, questionnaire, outils d'analyse, indicateurs pertinents) ;*
- *proposer une stratégie d'action d'accompagnement ou de formation. »*

Le jury a fait le constat que les mémoires présentés étaient dans l'ensemble de bonne facture sur la forme : présentation, lisibilité, avec des annexes documentées. En revanche, sur le fond le contenu des mémoires n'est pas toujours le reflet de questions professionnelles liées à une activité de formateur, mais une liste d'activités menées en classe.

Le mémoire professionnel doit être une production engageant le futur formateur dans une démarche réflexive, soutenue sur le plan théorique.

La bibliographie reste une partie importante du mémoire, c'est le témoignage de l'ouverture théorique de la démarche engagée.

Quelques conseils :

- établir une réelle problématique fondée sur un questionnement professionnel en relation avec une situation d'accompagnement ou de formation ;
- mettre en œuvre une démarche d'expérimentation qui s'appuie sur une méthodologie rigoureuse (observation, outils d'analyse, indicateurs pertinents)
- proposer une stratégie d'action d'accompagnement ou de formation

La soutenance

« Le candidat présente son mémoire professionnel (15 minutes) puis échange avec le jury (30 minutes).

La soutenance permet au jury d'apprécier la capacité du candidat à :

- se confronter à un problème, le constituer en objet d'étude et mettre en œuvre un dispositif expérimental professionnel ;
- analyser sa pratique en la confrontant avec d'autres expertises (conseiller pédagogique, maître formateur notamment...) ;
- discuter du fondement des hypothèses retenues ;
- relater la mise en œuvre d'un dispositif d'action, analyser ses difficultés, ses réussites et les évolutions professionnelles induites, envisager des prolongements. »

La soutenance permet au jury d'apprécier la capacité du candidat à se confronter à un problème, analyser sa pratique et échanger sur le fondement des hypothèses retenues.

La manière dont le candidat organise la communication avec le jury est un élément essentiel d'appréciation. La durée d'un quart d'heure doit permettre un exposé construit et soutenu par un dispositif tel que diaporama. Les prestations ont été de qualité très diverse.

Le jury a apprécié les exposés structurés, au plan clairement renseigné, un retour réflexif sur la recherche conduite, l'ouverture de la problématique à de nouveaux questionnements, une communication orale vivante et sincère, la bonne maîtrise du temps, l'utilisation pertinente de l'outil numérique.

Les questions posées par le jury visent à élargir le débat et valoriser l'action conduite par le candidat. Sans donner le sentiment d'éluder les questions que lui posent les membres du jury, le candidat doit s'efforcer de produire des réponses précises, donc plutôt brèves. Une bonne gestion du temps est particulièrement appréciée au cours de l'entretien. Le jury attend une argumentation plutôt que des affirmations.

Quelques conseils :

- inscrire les éléments théoriques dans un débat qui en montre l'importance et les enjeux pour nourrir la réflexion en rapport avec les questions posées ;
- ne pas omettre la partie évaluation avec retour sur les hypothèses de départ ;
- être capable d'expliquer, de justifier son propos tout en prenant de la distance par rapport à son texte (intérêt, limites et prolongements possibles) ;
- si le candidat s'appuie sur un support numérique de type diaporama, il convient de : limiter le nombre de diapositives ; éviter une quantité de texte qui nuit à l'écoute ; éviter une lecture linéaire du contenu ; le support numérique doit avoir une vraie plus-value
- maîtriser les références théoriques et concepts cités.